



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 140

OCTOBRE 2021

La Chine réprime, sort ses avions de combat et s'isole

Depuis deux ou trois ans, l'image internationale de la Chine s'est fortement dégradée. Naguère dominait l'opinion qu'avec du vinaigre, on n'attrape ni les mouches ni les gros pandas et qu'en commerçant dans le cadre de l'O.M.C., le pays finirait par se démocratiser et par s'ouvrir aux libertés et aux droits sociaux. Cette confiance dans la force conquérante des valeurs démocratiques n'a cessé d'être contredite par les pratiques du pouvoir installé en 2013, et en particulier par les multiples initiatives de ces dernières années.

Cette méfiance à l'égard de la R.P.C. est nouvelle et a quelques fondements ; les opinions ont été ébranlées par la prise en main répressive de Hongkong, en violation des promesses faites aux Britanniques ; par l'appropriation et la militarisation des îles de la Mer de Chine méridionale au mépris du droit de la mer ; par la mise en place d'un système diversifié de surveillance et de contrôle social généralisé ; par la multiplication des vols aux

alentours de l'île de Taïwan, avec des bombardiers à capacité nucléaire au service d'une dangereuse politique d'intimidation semblant préparer un débarquement ; enfin, les informations parvenues sur la mise au pas des populations frontalières, notamment les Ouïgours du Xinjiang, étrangers comme les Tibétains à la culture chinoise ont légitimement ému tous ceux qui refusent que les demandeurs d'autonomie soient traités comme des terroristes.

Un autre fait est survenu, qui touche et touchera sans doute pour longtemps les familles dans l'ensemble du monde, ce fut la crise sanitaire du coronavirus. Au 1^{er} octobre 2021, elle avait frappé selon les chiffres officiels plus de 224 millions de personnes, en avait tué 4,7 millions et conduit des milliards d'individus dans les salles de vaccination. Or l'attitude des autorités chinoises envers une épidémie qui s'était révélée sur leur territoire en décembre 2019 n'a cessé d'être déplorable : déni des faits

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



pendant un mois, refus de communiquer des informations à des laboratoires de recherche étrangers, répression des citoyens chinois qui cherchaient à savoir, refus d'accès sur place pour la première équipe internationale d'enquête, report sur l'année suivante de la visite d'une seconde équipe et fort encadrement des recherches de ces chercheurs, organisation de la désinformation pour laisser croire que le virus venait en réalité des États-Unis.

Cette manière de faire évoquait inévitablement les politiques mensongères des totalitarismes du siècle passé. Pour finir, le pouvoir est entré en conflit avec une Organisation mondiale de la Santé jusqu'à présent complaisante : mécontente du blocage imposé à ses missions précédentes sur les origines du virus, l'O.M.S. annonce la formation fin septembre d'un groupe d'une vingtaine d'experts : spécialistes des maladies animales, généticiens, experts en sécurité des laboratoires et biosécurité ; ils seront chargés entre autres recherches de déterminer si le virus du Covid-19 a pu provenir d'un laboratoire et devront recueillir les preuves avant que soient jetés les échantillons sanguins. Mais les autorités chinoises n'ont pas dit si elles autoriseraient la venue du nouveau groupe en Chine.

Mieux vaut tard que jamais. Mais on peut s'étonner de l'extrême indulgence maintenue au fil des décennies envers ce régime. Le massacre au centre de sa capitale d'un millier de jeunes étudiants et ouvriers en grève de la faim pour obtenir plus de démocratie et moins de corruption est depuis longtemps oublié, voire pardonné (l'on ignore d'ailleurs presque tout de la répression simultanée menée dans les provinces). Quelle serait la réaction chez nous si une telle fusillade avait eu lieu place de la Concorde ? De même sont sorties des mémoires les nombreuses vagues d'arrestations et de disparitions forcées : celle du printemps 2011 quand le régime redoutait une contagion de la « révolution de jasmin » née en Tunisie, celle de l'été 2015 qui frappa des centaines d'avocats. On s'est ému un temps en Occident que le prix Nobel de la Paix Liu Xiaobo, demandeur de libertés fondamentales dans la Charte 08 (2008), soit traité de criminel, condamné à onze ans de prison et en sorte mourant en 2017. Les défenseurs récents de la cause ouïgoure semblent avoir perdu de vue l'intellectuel Ilham Tohti, avocat pacifique de l'autonomie ouïgoure, condamné à l'incarcération à vie en 2014 pour séparatisme et qui reçut le prix Sakharov du Parlement européen en octobre 2019. Au moment où ce professeur de géographie fut arrêté (janvier 2014), le nombre des Ouïgours tués par balle dans la région autonome avoisinait le demi-millier et la situation était tendue bien plus qu'aujourd'hui. Mais peu y prêtaient attention. Lorsque la journaliste de *l'Observateur* Ursula Gauthier fut interdite de

travail en Chine (Noël 2015) pour avoir dénoncé la politique de Beijing envers ses minorités ethniques, le gouvernement français s'est borné à regretter la décision chinoise.

Dans leurs discussions sur les droits de l'Homme avec la Chine, la France et l'Union européenne se sont pendant des décennies satisfaites de très peu comme si le sujet était trop délicat au regard des intérêts économiques en jeu. Des dizaines de rencontres officiellement destinées à faire progresser les droits de l'Homme n'ont servi à rien. Les interrogations concernant les exécutions, les effectifs en détention, la distinction des délinquants de droit commun et des prisonniers politiques, ou encore la pratique des tortures, n'ont jamais obtenu de réponses satisfaisantes. Il semble que du côté européen, on trouvait déjà très audacieux, voire dangereusement insolent, d'oser soulever des problèmes de cet ordre. En avoir parlé, même en termes vagues, suffisait amplement à la conscience des diplomates.

Les inquiétudes et, partant, les exigences augmentent désormais. Mais on est bien loin du compte. L'Union européenne et les opinions publiques s'indignent du sort infligé à ce 1% de la population totale que constituent les treize millions de Ouïgours sans s'interroger sur les 99% restants. On passe d'un sujet à l'autre : aujourd'hui les Ouïgours ; hier, c'était les Tibétains, encore moins nombreux qu'eux de moitié ; ou les héroïques avocats militants des droits civiques ; ou les habitants de Hongkong qui, après avoir voté massivement contre l'emprise de Beijing en fin 2019, sont maintenant contraints d'en chanter les louanges, avec des manuels scolaires remaniés et des librairies dont les propriétaires jugent plus prudent de retirer des étagères tous les livres qui sentent un peu le soufre ; puis un peu plus tard, les manœuvres militaires sino-russes ou les défis aériens au-dessus de Taiwan. Mais un clou chasse l'autre et ce papillonnage auquel sont contraints les médias ne rend pas compte de l'essentiel, à savoir la pression globale et constante exercée sur ces treize cents millions de Chinois qui n'ont droit qu'à un seul discours politique, qu'à une seule histoire de la Chine millénaire et à une seule histoire du Parti, la détention du pouvoir par ce dernier étant présentée comme le parachèvement glorieux de luttes populaires plus ou moins mythifiées à travers les millénaires. Toute cette administration de la vérité est assortie d'une surveillance des comportements permise par les nouveautés de l'intelligence artificielle.

Les prescriptions du totalitarisme s'étendent jusqu'aux sujets de discussion. Sept concepts sont interdits de débat par le Parti, à l'initiative de Xi Jinping dès son arrivée au pouvoir : les valeurs universelles n'existent pas puisqu'il est défendu d'en parler ; de même pour les régimes constitutionnels car ils limiteraient l'autorité du monarque ; de même et pour une raison identique la séparation des pouvoirs ; idem pour

l'indépendance de la justice ; même chose pour le concept de société civile car il retire au Parti le monopole de l'action politique ; enfin il est interdit de promouvoir des vues nihilistes de l'histoire, c'est-à-dire de remettre en cause l'histoire officielle de la Chine et du Parti et il est prohibé de défendre la conception occidentale des médias, c'est-à-dire le libre examen contradictoire des faits.

Il serait grand temps que les diplomates analysent le régime chinois dans sa globalité et non au coup par coup, de façon fragmentaire. Pour justifier l'accord sur les investissements que l'Union européenne a conclu en fin 2020 avec la Chine, la présidente de la Commission expliquait que les droits de l'Homme étaient une chose et les relations économiques, une autre chose. Mais non, évidemment ! Si la Chine est devenue l'atelier du monde, c'est que les ouvriers y travaillent six jours sur sept, douze heures par jour, avec essentiellement deux périodes de congés (pour la fête du printemps

et la fête nationale), que le coût du travail représente moins de la moitié des prix de vente (le reste allant à l'entreprise), que les heures supplémentaires ne sont pas souvent comptées et qu'il n'y a pas de syndicat libre pour défendre les intérêts des salariés. C'est en bonne partie cette population de travailleurs migrants, grossièrement évaluée à trois cents millions, qui par son travail acharné et bien souvent sans la garantie d'un véritable contrat d'embauche, a engendré la croissance industrielle dont le régime prétend tirer sa légitimité.

En réalité, la dureté du régime intérieur va de pair avec l'ambition de s'affirmer dans le monde et le rêve d'y occuper la place centrale. Tout ce qui s'est passé cet été et en ce début d'automne prolonge et accentue les politiques internes et externes des dernières années. À l'échelle du continent chinois, les faits sont innombrables ; l'on s'en tiendra à quelques exemples.

Nouvelles inculpations et arrestations de militants

À l'intérieur, les cibles principales du régime sont toujours les défenseurs des droits de l'Homme. Le pouvoir affecte de voir en eux les porteurs d'idéologies étrangères infiltrées, qui n'ont pas leur place dans une culture chinoise prétendue pure et homogène depuis des millénaires. Ces militants seraient poussés par l'étranger à fomenter des révolutions de couleur (allusion notamment à la révolution orange ukrainienne de 2005 survenue à la suite d'élections truquées) et ils mettraient en danger la sécurité du pays. La plupart des détenus subissent des tortures lors des interrogatoires. Choisissons, dans le nombre, quelques affaires récentes :

1) Le 6 septembre, la police transmet à la justice de Baoji (Shaanxi) le dossier du jeune avocat Chang Weiping, accusé de subversion. Il était détenu depuis onze mois dans une prison clandestine : ses avocats n'ont pu le rencontrer pour la première fois que le 14 septembre et l'accès au dossier leur a été refusé. Actif dans la lutte contre les discriminations sexuelles, Chang Weiping a aussi défendu de nombreux militants civiques accusés de troubler l'ordre public ou de susciter des querelles ainsi que des membres de la secte Falungong. Le bureau de la Justice de Baoji lui avait retiré sa licence d'avocat en octobre 2018. Il avait été arrêté le 12 janvier 2020 pour mise en

danger de la sécurité nationale pour sa participation à la réunion de Xiamen dont il est question ci-dessous, puis relâché et appréhendé de nouveau en octobre 2020 pour *incitation à la subversion du pouvoir d'État*.

2) Le 5 août, Xu Zhiyong, professeur de droit et fondateur du Mouvement des Nouveaux Citoyens, et Ding Jiayi, ancien avocat défenseur des droits civiques, ont été à nouveau officiellement inculpés pour participation à une organisation illégale et pour avoir organisé, planifié et exécuté une série d'activités criminelles à fin de subvertir le pouvoir d'État. Leurs avocats n'ont reçu notification de l'inculpation que début septembre. Ils étaient incarcérés, Ding Jiayi depuis le 26 décembre 2019 et Xu Zhiyong, depuis février 2020 pour avoir organisé début décembre 2019 à Xiamen (Fujian) une réunion informelle en petit groupe pour discuter de la situation politique et de la solidité du régime.

Le Mouvement s'est toujours abstenu de se présenter comme un parti ou une organisation, puisque le pouvoir l'interdit - en violation de la Constitution qui affirme la liberté d'association. Militant de longue date, invité il y a douze ans par la France comme « personnalité d'avenir », Xu Zhiyong a déjà été emprisonné quatre ans, de juillet 2013 à juillet 2017. Ding Jiayi fut détenu d'avril 2013 à octobre 2016 après une manifestation de rue demandant aux personnalités officielles de révéler leur fortune personnelle.

3) Le 19 septembre, arrestation de la journaliste Huang Xueqin à Guangzhou (Guangdong) pour *subversion du pouvoir d'État*. Elle serait détenue dans une prison clandestine. Elle participait activement au mouvement Me Too. Elle avait été incarcérée trois mois en 2019 pour ses reportages sur les manifestations de Hongkong. Elle avait décidé de partir étudier en Grande Bretagne.

4) Le 17 septembre, quarante-quatre organisations de défense des droits

civiques ont demandé la libération de la journaliste Zhang Zhan, détenue pour ses reportages de Wuhan au début de la crise de Covid-19. Elle a été condamnée en décembre 2020 à quatre ans de prison pour *instigation de querelles et provocation de troubles*. La journaliste a commencé une grève de la fin en mai 2020 ; elle est depuis alimentée de force et se trouve en danger de mort. Sa famille n'a pas été autorisée à la rencontrer.

La volonté de puissance de Xi Jinping s'exprime dans le renforcement de la politique d'assimilation des minorités. Les particularismes locaux doivent être réduits pour ne pas entraver l'expansion vers l'ouest, le resserrement des liens avec l'Asie centrale et les projets d'accès à l'Océan indien que suppose le programme des routes de la soie. Les immenses périphéries du Xinjiang et du Tibet doivent désormais marcher au même pas que la Chine proprement dite. Cet impératif se résume dans la formule exprimée en juillet- août au Tibet par Xi Jinping, lors de sa visite en compagnie du président de la Conférence consultative, Wang Yang : **Un peuple, une culture, une langue, un pays.**¹

Le pouvoir ne cesse d'élargir sa sphère de compétence. La Chine dispose d'un réseau de surveillance et de contrôle social qui, outre la maîtrise de l'internet et des médias, s'est enrichi ces dernières années des redoutables moyens techniques de l'intelligence artificielle. Mais en ce dernier domaine, les résultats ne satisfont

pas les dirigeants, à cause notamment d'un manque d'homogénéité des méthodes. Le bureau de l'espace cybernétique a annoncé le 29 septembre **un plan de trois ans** permettant la maîtrise complète des algorithmes sur l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Les algorithmes du système devront prendre en compte les impératifs de la sécurité nationale et ceux de la vie politique, en particulier l'attitude positive envers le Parti-État et la fidélité à la **pensée de Xi Jinping sur le socialisme à caractéristiques chinoises**. Les directives s'adressent principalement aux entreprises de l'internet qui ont affaire aux consommateurs : ces sociétés devront fournir des renseignements sur les recherches de produits et un historique des achats. Les directives comprennent aussi quelques dispositions d'ordre social, comme la protection des mineurs contre la dépendance de l'internet ou les conditions de travail des livreurs à domicile.

Un nouveau danger pour le parti : le monde des affaires

Le souci constant du Parti, c'est d'échapper au sort du régime soviétique et de prévenir l'effondrement interne qui en a précipité la fin. Aux forces dangereuses depuis longtemps repérées : les idées libérales, les religions, les cultures des minorités, les intellectuels, un mouvement ouvrier autonome, est venue s'ajouter une nouvelle menace à laquelle on ne s'attendait guère car elle est issue du pouvoir lui-même. Ou plus exactement de cette oligarchie étatique convertie au monde des affaires qui en constitue la base.

Les Chinois milliardaires en dollars, plus nombreux que ceux des États-Unis malgré un P.I.B. inférieur, sont une spécificité du système. Ils sont bien représentés dans l'appareil politique : conférence nationale consultative et Assemblée nationale. Ils jouissaient jusqu'à présent de libertés d'action et de marges de manœuvre qui leur permettaient d'échapper aux contraintes pointilleuses du Parti et de la bureaucratie nationale. Les plus ambitieux pouvaient songer à s'introduire sur les marchés financiers extérieurs et collecter des fonds sur

1. Même sans esprit malveillant, comment ne pas penser au slogan *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* (Un seul peuple, un seul État, un seul chef) qui cimentait le Troisième Reich. Comme le dictateur allemand, le chef du parti unique chinois est en même temps chef de l'État, chef de facto du gouvernement, chef des armées (en tant que président de la Commission militaire du Parti). Son pouvoir est de même sans partage comme celui des monarques de l'ancienne Chine car « **de même que dans le ciel, Il ne peut y avoir deux soleils, un pays ne saurait avoir deux chefs** ».

les bourses internationales, ce qui leur aurait donné un surcroît de puissance et d'indépendance et aurait distendu les liens avec leur pays d'origine. De plus, certains d'entre eux parviennent à constituer – par le biais de prêts par exemple – des bases de données renfermant des informations précieuses sur les consommateurs et sur la société chinoise.

Mais le Parti ne tolère pas de rival. Et c'est pourquoi depuis un an, il met au pas les firmes géantes du commerce ou de l'informatique qui lui portent ombrage. Plusieurs affaires ont attiré l'attention ; on retiendra trois cas de patrons non conformistes.

- Le célèbre Ma Yun (Jack Ma), créateur du réseau de distribution en ligne Alibaba, en a subi la coûteuse expérience l'année dernière. Il avait voulu introduire en bourse Ant Group, la branche financière de son conglomérat. Bien que membre du Parti, Ma Yun garde une certaine liberté de parole, qu'autorisent ses succès financiers et le prestige dont il jouit dans les milieux d'affaires. Détenteur de la deuxième ou troisième fortune du pays, il s'est permis de critiquer la bureaucratie et le système bancaire étatique. De plus en 2015, il avait acquis le prestigieux journal de Hongkong *South China Morning Post* qui a réussi à garder une ligne éditoriale pluraliste malgré les attaques portées maintenant contre la presse dans l'ancienne colonie britannique. Le 2 novembre 2020, les autorités boursières ont brutalement suspendu l'introduction en bourse, en invoquant des motifs confus. Ma Yun, que l'on voyait partout, a disparu et n'a réapparu dans une bande vidéo qu'à fin janvier 2021.

- D'autres chefs d'entreprises ont subi des sanctions plus lourdes. Le milliardaire Sun Dawu, fondateur d'un grand groupe d'agriculture, d'élevage et d'immobilier, osait affronter ouvertement le pouvoir et sa politique rurale. En 2019, il critiquait les autorités pour leur dissimulation de la peste porcine, incompréhension qui déboucha sur une pénurie de l'offre et une flambée des prix. En 2020, il dénigrait l'action du gouvernement pour endiguer la pandémie ; il a été arrêté en novembre 2020 et condamné le 28 juillet à

dix-huit ans de prison pour *exploitation minière illégale, occupation illégale de terres agricoles, entraves à la fonction publique* et pour avoir *instigué des querelles et provoqué des troubles*. Ses propriétés ont été saisies.

- Le propriétaire immobilier Ren Zhiqiang, ancien directeur de la Banque de Beijing, ancien président de la société Huayuan, était un critique ouvert du pouvoir. En 2016, il avait marqué son désaccord avec le principe posé par Xi Jinping que la ligne politique des médias devait emboîter le pas à celle du parti. En février 1920, il traita Xi Jinping de « clown » pour sa manière de lutter contre le Coronavirus. Il disparut le 12 mars et le mois suivant fut officiellement poursuivi pour graves violations de la loi et de la discipline. Le 22 septembre 2020, il fut condamné à dix-huit ans d'emprisonnement pour *corruption*.

La méfiance du pouvoir envers le secteur privé s'exprime bien au-delà de ces trois affaires. Au nom d'une lutte contre les inégalités et de l'amélioration du niveau de vie populaire, le pouvoir a défini les secteurs du monde économique qu'il veut reprendre en main ou réglementer. Citons pêle-mêle dans cet ensemble hétéroclite ; les sociétés financières, le commerce en ligne, les fan-clubs, les grosses fortunes, les écoles privées et le réseau des cours par correspondance, les sociétés de jeu, les entreprises usant largement de l'intelligence artificielle, les sociétés désireuses d'accéder aux marchés financiers internationaux, les fonds d'investissement privé, les entreprises immobilières. Tout cet ensemble relève de la « société civile » ; ce concept est détesté par le parti parce qu'il conteste à son propre réseau le pouvoir de maîtriser l'ensemble social.

Mais l'attention du pouvoir se porte d'abord sur les entreprises recourant à de la technologie avancée, comme, entre autres, Alibaba, Tencent, Meituan, Pinduoduo. Le Bureau de régulation du marché, formé en 2018, s'efforce de prévenir la formation de monopoles, en infligeant des amendes pour accords dissimulés ou accords d'exclusivité. Il s'assure que les données collectées ne sortiront pas du pays.

Économie : accumulation de mauvaises nouvelles

A nouveau comme depuis des décennies, certains prédisent la fin du « miracle » économique chinois. Mais cette fois encore l'antienne est vide de sens, car où est le miracle lorsque 18% de la population mondiale produisent 17% du P.I.B. mondial ? On est dans la moyenne, un point c'est tout. Il existe certes en Chine des secteurs de pointe – c'est bien normal dans un ensemble de plus d'un

milliard d'hommes –, mais les ruraux, ouvriers et employés forment une majorité dont nous n'accepterions ni le niveau de ressources ni les conditions de travail.

La fin de l'été 2021 donne néanmoins une image plutôt sombre de l'économie.

1) La Chine, qui veut parvenir en 2060 à la neutralité carbone, a décidé de réduire sa consommation d'énergie ; elle a diminué l'activité de ses mines de charbon, laquelle fournit 56% de cette

consommation. Résultat : le pays subit d'autorité le plus grave rationnement électrique de son histoire. Depuis la mi-septembre, vingt provinces ont procédé à des coupures de courant, qui affectent tant la production des usines que la consommation des particuliers, tant les éclairages urbains que les heures de travail, tant les ascenseurs d'immeuble que les approvisionnements en eau ou encore les téléphones portables. Le chauffage domestique n'est pas assuré pour l'hiver prochain.

2) L'activité industrielle souffre désormais d'un manque de main d'œuvre. Ce phénomène assez nouveau s'explique notamment par la diminution de la population active, par la préférence des nouvelles générations pour les emplois de service, par la crainte qu'ont les migrants issus des campagnes de contracter le Covid-19 en ville.

3) Le risque de faillite qui pèse cet automne sur le grand groupe immobilier Evergrande, incapable de faire face à ses obligations financières (300 milliards de dollars d'impayés), fait douter de la solidité de l'économie chinoise dans son

ensemble. La croissance du secteur de la construction compte pour beaucoup dans l'expansion économique globale. Le patron d'Evergrande, parti de rien, était devenu l'homme le plus riche du pays en 2017 (42,5 milliards de dollars) ; à l'instar de Jack Ma, on le donnait en exemple comme *self made man*. Si la faillite du groupe est prononcée, plus d'un million et demi de Chinois seront ruinés pour avoir payé leur appartement avant construction, sans compter les petites entreprises, les créanciers et les banques qui perdront leur argent. Beaucoup s'inquiètent des retombées sur l'économie générale, comparant malgré la différence des situations, la chute d'Evergrande à celle de la banque d'investissement Lehman Brothers qui, en 2008, avait lancé le monde financier dans une crise générale.

La chute d'Evergrande met en évidence les fragilités d'un système économique où les entreprises s'endettent au-delà du raisonnable, déguisent leurs pertes par des artifices comptables, enregistrent des actifs qu'elles n'ont pas encore payés, dans une sorte de fuite en avant facilitée par les pratiques de corruption et par des connivences avec l'appareil politique.

A Hong Kong, la prise en main totalitaire

S'inclinant devant la force plus que devant le droit, les diplomates extérieures ont accepté sans protester l'extension anticipée du totalitarisme chinois au territoire de Hongkong. Elles n'ont rien su dire devant cette avancée du « rideau de bambou », la première semble-t-il depuis la fin d'une guerre froide officiellement terminée à l'Ouest depuis trente ans. Ce qui se passe à Hongkong depuis juillet 2020 est proprement fascinant : Beijing avait, en début de décennie, laissé les sept millions de Hongkongais espérer qu'ils éliraient bientôt leur gouverneur au suffrage universel ; mais ce qui se met en place maintenant, au vu et au su de tous, ce sont les mécanismes mêmes et les roublardises par lesquels, à vingt-huit kilomètres plus au nord, le pouvoir central parvient à museler un milliard quatre cents millions d'individus.

La loi dite de Sécurité nationale sert à réprimer les dissidents, non à garantir la sécurité du territoire. Chaque semaine, de nouvelles mesures grignotent les libertés. Par touches successives, elles remodèlent le

paysage politique en le rapprochant du régime central. Signalons les mesures les plus récentes et les plus significatives.

- 29 septembre. Décision du Conseil législatif. Il est interdit d'offenser la dignité du drapeau chinois ou d'un emblème national. Une amende allant jusqu'à 50.000 dollars de Hongkong et une peine de trois ans d'incarcération sont prévues pour ceux qui les brûlent, mutilent, souillent ou piétinent, ainsi que pour ceux qui rapportent de tels actes.

- Les condamnations se multiplient contre tous ceux qui ont joué un rôle dans les manifestations interdites de 2019 et 2020. Début septembre 2021, l'avocat Albert Ho Chunyan, vice-président de l'Alliance pour le soutien aux mouvements démocratiques en Chine, est condamné à seize mois d'incarcération pour avoir défilé le 20 octobre 2020 dans le quartier de Tsim Sha Tsui. Il était déjà sous le coup d'une peine de prison de dix-huit mois, prononcée le 16 avril 2021 pour s'être rendu à une réunion interdite le 1^{er} octobre 2019.

- 29 septembre. Disqualification de dix conseillers, pour avoir organisé une primaire électorale² avant l'élection du Conseil législatif de 2019 et avoir prononcé des slogans hostiles au gouvernement local. Quatre disqualifications avaient déjà été prononcées et d'autres sont attendues en octobre. S'appuyant sur la nouvelle majorité dont elle dispose grâce à ce qu'elle appelle un « *retour à la normale* », la cheffe du gouvernement annonçait fin septembre une série de propositions législatives « *audacieuses* ». Leur propos sera de *réprimer les fausses nouvelles* (que répandraient certains journalistes) et de sanctionner la *divulgaration de données personnelles* (pour protéger notamment les policiers dénoncés pour leurs brutalités lors des manifestations des deux dernières années. Il sera possible de détenir les coupables sans mandat d'arrêt).

- 25 septembre. Dissolution volontaire de l'Alliance pour soutenir les mouvements démocratiques en Chine. Les services de sécurité gèlent tous les avoirs, notamment bancaires, de cette association née en 1989 qui gérait le musée du 4 juin, dédié à la mémoire des manifestants de Tiananmen. La police considère que l'Alliance se comporte comme un agent de l'étranger. Elle avait déjà saisi en début septembre une bonne partie des équipements qui se trouvaient dans les locaux.

- 19 septembre. Désignation par élection d'un quart des sièges du Comité électoral. N'y ont participé que 4.380 personnes sur une population totale de plus de sept millions de Hongkongais. Les cinq mille policiers chargés de surveiller le scrutin étaient plus nombreux que les votants. Les candidatures avaient été

filtrées de façon à ne garder que les postulants « patriotes », c'est-à-dire pro-Beijing. Le gouvernement chinois a félicité Hongkong pour la bonne tenue de ce scrutin à l'allure de farce. À noter qu'en Chine même, le système atteint un degré supérieur de perfection, puisqu'il n'y a plus besoin même de filtrer les candidatures.

- 16 septembre. Le groupe responsable de la commémoration annuelle du massacre de Tiananmen (4 juin 1989) disparaît de l'internet sur injonction de la police. Onze années d'archives sur le soutien que Hongkong apportait aux démocrates de l'intérieur sont ainsi perdues. Le 4 juin 1989 est depuis longtemps interdit de discussion et de mémoire en Chine, Beijing s'efforce qu'il en soit de même à Hongkong.

- Début septembre, le président de l'Alliance Lee Cheuk-yan, qui était aussi le secrétaire général de la Confédération des syndicats de Hongkong, et le vice-président de l'alliance, Albert Ho Chunyan, sont accusés d'*incitation à la subversion du pouvoir d'État*. Lee Cheuk-yan avait déjà été condamné à dix-huit mois de prison le 16 avril 2021 pour sa participation à des actes de défense de la démocratie en août 2019.

En fait, le système électoral a été profondément remanié et l'opposition n'a plus de chance de détenir de pouvoir réel. En quelque dix mois, près de trois cents membres du Conseil législatif et des assemblées de district ont perdu leur poste, soit qu'ils aient donné leur démission, soit qu'ils aient été disqualifiés sur la base d'indices mettant en doute leur « patriotisme » c'est-à-dire leur allégeance au pouvoir pékinois.

Taiwan et les divisions du monde diplomatique

Beijing a évidemment de plus en plus de mal à persuader le monde extérieur que Taïwan lui appartient alors que le régime n'y a jamais exercé le moindre pouvoir. Être conscient de l'étendue du marché chinois et de ses immenses ressources de main-d'œuvre n'empêchent pas d'apprécier la supériorité politique d'un régime taïwanais : il pratique depuis longtemps l'alternance, l'on y vote librement entre plusieurs partis, les libertés sont respectées et le niveau de vie est bien supérieur à celui du continent. Bref, ce nain diplomatique qu'est devenu Taïwan par suite des pressions chinoises, attire de plus en plus les économies étrangères, Union européenne et Chine y compris, en raison de son haut niveau

technologique, de sa productivité industrielle et de son ouverture aux échanges. Ce qui cause des soucis à Beijing.

Le 28 septembre lors d'une vidéoconférence, Josep Borell, en charge des Affaires étrangères de l'Union, a exprimé au ministre des Affaires étrangères Wang Yi les intentions européennes de développer les relations avec Taïwan. Par précaution, il affirma qu'il n'était pas question de reconnaître à l'île le statut d'un État. Mais chacun le sait, l'économie pèse souvent plus que la politique ; cette déclaration alors que deux hommes ne s'étaient pas parlé depuis plus d'un an n'a pu qu'inquiéter le ministre chinois. Et ce, d'autant plus que la tendance en Europe semble de

2. Cette primaire à la française visait à choisir les meilleurs candidats pour le scrutin législatif qui allait suivre. Cette étape, chez nous banale, a été déclarée comme une remise en cause parallèle et subversive des institutions.

grignoter peu à peu du terrain et de resserrer les liens avec le pouvoir insulaire.

La Lituanie a fait un premier pas le 19 juillet en annonçant l'ouverture à Vilnius d'un Bureau de représentation de Taïwan et non plus de Taipei, terme employé ailleurs en Europe. En substituant un territoire à une ville, Vilnius a élevé le niveau de représentation, ce qui a particulièrement irrité Beijing ; il a rappelé son ambassadeur. L'Union européenne et les États-Unis ont soutenu Vilnius dans ce conflit diplomatique. D'autres capitales envisageront sans doute d'emboîter le pas aux Lithuaniens et, en ce cas, la récupération éventuelle de Taïwan par la force deviendrait particulièrement mai aisée.

La Chine déploie beaucoup d'efforts pour empêcher Taïwan d'obtenir des succès diplomatiques et pour renforcer la position de premier plan qu'elle détient dans les instances internationales.

Aux Nations unies, la Chine a multiplié les interventions pour écarter des sessions les organisations non gouvernementales qui lui déplaisent et qui pourraient intervenir dans différents débats, et notamment ceux du Conseil des droits de l'Homme. Plutôt que d'attaquer de front ces O.N.G. désagréables, les diplomates chinois cherchent à les disqualifier pour des raisons annexes, portant notamment sur le Tibet, sur Taïwan, sur Hongkong ou sur le sort des Ouïgours. Les associations sont invitées à modifier leur texte pour affirmer par exemple que Taïwan est une province chinoise, que l'avenir de Hongkong est une affaire intérieure chinoise ou pour affirmer qu'elles ne soutiennent en rien un éventuel terrorisme ouïgour.

Soucieuses de garder leur droit à la parole, ou de peur que leur intervention soit reportée à la réunion suivante, ou qu'elles ne puissent plus informer les instances onusiennes, beaucoup

d'O.N.G. se plient aux exigences de Beijing. Mais ce dernier n'est pas seul et trouve des appuis. Une cinquantaine de pays autocratiques liés au pouvoir chinois et qu'irrite toute démarche en faveur des droits de l'Homme sont en permanence disposés à se ranger aux côtés de la Chine populaire et à bloquer les démarches gênantes. Ces entraves au bon fonctionnement des Nations unies pourraient être dénoncées, mais il ne semble pas que le Secrétariat général de l'organisation soit disposé à soulever la question, au risque d'irriter le deuxième contributeur aux ressources de l'O.N.U..

Ces derniers temps, le conflit sino-taïwanais a ajouté à ses aspects diplomatiques et militaires un volet commercial. Le 23 septembre, Taïwan a demandé à devenir membre de l'Accord global et progressif de partenariat trans-pacifique. Connu sous le sigle CPTPP, ce document signé en 2018 par onze pays est un des accords de libre-échange les plus ambitieux de la planète. De son côté et dès novembre 2020, Beijing avait exprimé son désir d'adhésion, espérant profiter du retrait des États-Unis du précédent T.P.P., départ décidé par Donald Trump en janvier 2017. Elle a déposé une demande officielle d'adhésion le 16 septembre.

La démarche de la R.P.C. a peu de chances d'aboutir tant que les contacts entre dirigeants chinois et australiens resteront à ce point exécrationnels, notamment depuis la formation de l'alliance AUKUS qui lie l'Australie et la Grande-Bretagne aux États-Unis dans le Pacifique occidental. Celle de Taïwan n'aurait de succès que si les autres pays membres osaient ouvertement affronter la colère et les menaces de Beijing. Mais en l'occurrence, aucune nation de l'Asie du Sud-est, Vietnam ou Philippines, Malaisie ou Singapour n'a les moyens de se heurter victorieusement à la

Un record d'incursions aériennes début octobre

Le plus inquiétant, bien sûr, puisque les aboutissants en sont imprévisibles, c'est la menace répétée que la force militaire chinoise fait peser sur l'île ; car il est impossible de savoir si cette menace se concrétisera jamais ou s'il s'agit seulement de manœuvres d'intimidation. Elle ne cesse en tout cas d'augmenter sous la présidence de Mme Tsai Yin-wen et les derniers jours ont été marqués par des incursions chinoises records, liées peut-être à la célébration de la fête nationale sur le continent. Ce vendredi 1^{er} octobre, trente-huit avions de combat partis du continent sont entrés dans la zone d'identification aérienne de Taïwan³, en deux vagues, l'une de

jour, l'autre de nuit. Parmi eux se trouvaient quatre bombardiers à capacité nucléaire et un appareil de lutte contre les sous-marins. Des appareils de l'armée insulaire ont décollé pour chasser les avions chinois après avertissements radio. Le lendemain 2 octobre, trente-neuf avions de combat chinois ont pénétré la même zone de défense taïwanaise. Le nombre des appareils a encore augmenté avec l'intrusion dans cette zone le 4 octobre de cinquante-six appareils. Dans les trois cas, l'espace aérien concerné était celui de l'archipel des Dongsha, administré par Taïwan.

On compte plus de six cents incursions aériennes chinoises depuis le début de l'année,

contre 380 l'année dernière. L'objectif de ces raids semble être d'évaluer la capacité d'intervention de l'aviation taïwanaise, dont les appareils peu nombreux pourraient être vite débordés par des incursions massives et répétées. Le *Global Times* à Beijing annonce qu'il y aura de nouvelles incursions aériennes chinoises à l'occasion de la fête du 1er octobre « *si les autorités taïwanaises continuent leurs provocations* ». Dans un communiqué du 3 octobre, les États-Unis se disent « *très préoccupés par l'activité militaire de provocation que la Chine mène près de Taïwan ; elle a un effet déstabilisant, il y a des risques d'erreurs de calculs, et ces actions sapent la paix et la stabilité régionale (...)* L'engagement des États-Unis envers Taïwan a la solidité du roc ; il contribue au maintien de la paix et à la stabilité dans le détroit de Taïwan et dans la région ».

Dans la région, l'ensemble des capitales préfèrent à des conflits ouverts et forcément meurtriers les ambiguïtés d'aujourd'hui et le maintien du statu quo. Le message de félicitations envoyé par Xi Jinping à Éric Chu, président du Kuomintang élu le 25 septembre, message dans lequel il dit s'attendre à ce que son interlocuteur œuvre pour une « *rapide unification* » du pays, est plus inquiétant que rassurant pour les insulaires, qui savent parfaitement ce qui s'est passé à Hongkong. L'Union européenne aussi souhaite resserrer ses liens avec Taïwan et désire que la paix se

maintienne dans cette zone de trafic international intense qu'est la mer de Chine. La dépendance économique envers la Chine inquiète de même que la nouvelle brutalité du langage diplomatique chinois. Le résultat pour ces dernières années, c'est que la Chine qui pensait tirer les fruits de sa puissance et croyait qu'on oublierait son mépris des droits de l'Homme, obtient pour l'instant l'inverse : elle suscite la méfiance des pays avancés et s'isole.

Les investissements étrangers en Chine ont certes progressé en 2020, mais cette tendance peut se retourner. On en a quelques indices. Des fournisseurs industriels quittent le territoire pour s'installer au Vietnam (les iPads d'Apple), en Thaïlande ou en Indonésie, voire au Japon comme certaines activités de Foxconn (fabricant d'iPhone) ou Toshiba (moteurs électriques et émetteurs radio) ou en Corée du Sud comme Samsung. Il en va de même des industries du textile, éprouvées par le boycott des produits utilisant le coton du Xinjiang. Ce mouvement d'ensemble est d'ailleurs encouragé par le nouveau « patriotisme » des consommateurs chinois, qui pratiquent de plus en plus la « préférence nationale ».

Alain Bouc

3. Une zone d'identification de défense aérienne est un espace où le pays concerné a le droit d'identifier, de localiser et de contrôler des engins aériens à l'approche. Il ne s'agit pas d'un espace aérien territorial.